

Signature d'une convention de parrainage au lycée François Arago de Perpignan Les décorés de la Nation engagés aux côtés de la jeunesse méritante

Vendredi 20 février 2026, au lycée François Arago de Perpignan, la Fondation Un Avenir Ensemble procédera à la signature d'une convention de parrainage entre un élu décoré de l'ordre national du Mérite et une élève méritante. Cet engagement illustre le rôle actif des décorés de la Nation dans l'accompagnement d'élèves boursiers issus de milieux socio-économiques fragiles, au service de l'égalité des chances.

La convention sera signée entre Monsieur Edmond Jorda, maire de Sainte Marie la Mer et chevalier de l'ordre national du Mérite, et Yossra Kazdabar, élève de classe de seconde.

Yossra s'est distinguée par des félicitations au premier trimestre, des efforts soutenus et une attitude constructive saluée par l'équipe éducative. Cette signature marque le début d'un accompagnement qui s'inscrira dans la durée, de la classe de seconde jusqu'à l'insertion professionnelle.

Participeront à cette séquence Monsieur Pierre Regnault de La Mothe, préfet des Pyrénées Orientales, le colonel Gérard Isern, ancien élève de l'établissement et président de la section départementale de l'ordre national du Mérite 66, le général Jean-Pierre Salles Mazou, président de la section départementale de la Société des membres de la Légion d'honneur 66, ainsi que Madame Inma Umbria, proviseure du lycée François Arago.

Monsieur Poulain, conseiller principal d'éducation, s'associera également à cette signature, témoignant de l'implication de la communauté éducative dans la réussite des élèves accompagnés.

Un moment convivial est prévu à l'issue de la cérémonie.

Pour la Fondation Un Avenir Ensemble, Madame Danielle Golinelli, référente bénévole pour l'académie de Montpellier, et Monsieur Antoine d'Arras, directeur général de la fondation, seront également aux côtés des participants.

Cette signature illustre l'engagement concret des décorés de la Nation au sein de la fondation. Par leur implication personnelle, ils consacrent du temps, partagent leur expérience et contribuent à la cohésion nationale par une action de terrain au service de la jeunesse.

À PROPOS DE LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

Reconnue d'utilité publique et présidée par le général d'armée François Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur, la Fondation Un Avenir Ensemble déploie depuis vingt ans un dispositif unique de parrainage de long terme mobilisant des décorés de la Nation (Légion d'honneur, Médaille militaire et ordre national du Mérite), ainsi que des collaborateurs d'entreprises mécènes, au service de l'égalité des chances.

Pendant six à huit ans en moyenne, les parrains et marraines accompagnent bénévolement des lycéens boursiers sur critères sociaux et souvent au mérite, issus de milieux socio-économiques fragiles. Ils les soutiennent dans leurs choix d'orientation et dans la construction progressive de leur parcours, dans une relation fondée sur la confiance et la transmission des valeurs républicaines.

Informations presse

Les journalistes sont invités à assister à la signature de la convention.

Monsieur Antoine d'Arras se tient à disposition pour toute rencontre ou interview le vendredi 20 février entre 9h et 11h, ou la veille, le 19 février, entre 15h et 17h par visioconférence ou téléphone.

Contact presse

Mathilde Ndiaye

Responsable communication

Fondation Un Avenir Ensemble

m.ndiaye@fondation-unavenirensemble.org

01 40 62 83 65